



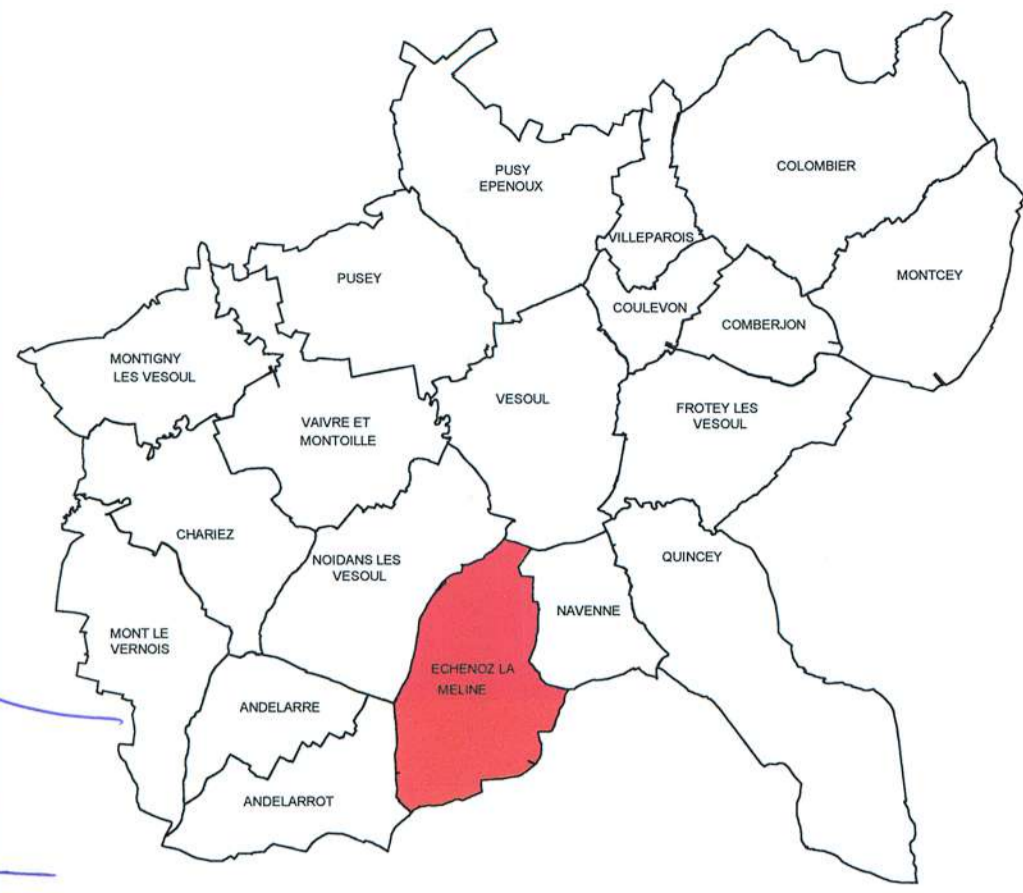
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

PLAN LOCAL D'URBANISME PLAN DE ZONAGE Modification approuvée par le conseil communautaire le 16 janvier 2020

ECHENOZ-
LA-MELINE

Echelle : 1 / 5 000

Le Président
Alain CHRÉTIEN
cadastre 2011



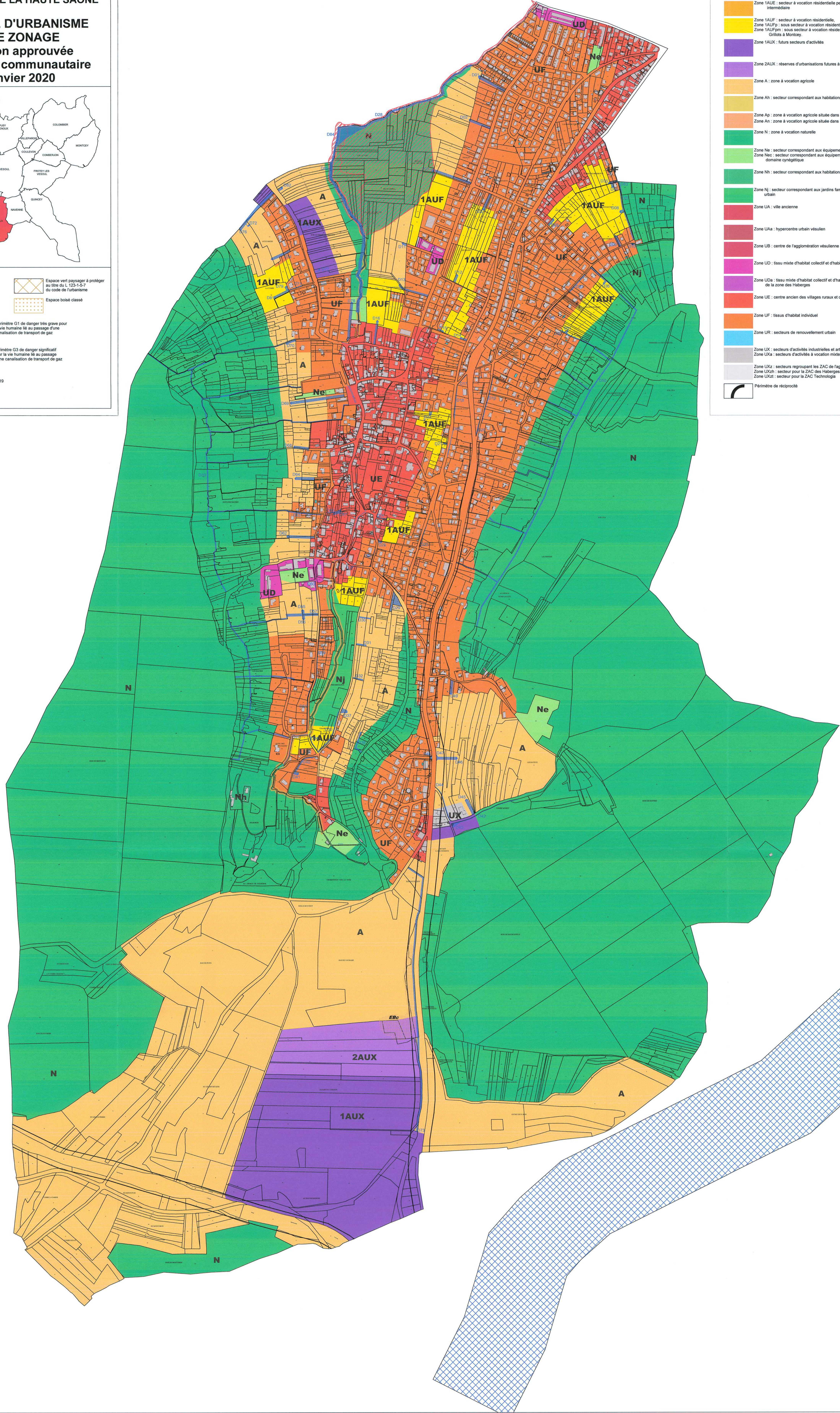
Légende réglementaire :

UAa Affectation de la zone

- Zone potentielle de développement éolien
- Marge de recul imposé aux constructions
- Périmètre C2 de danger grave pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz
- Périmètre de ZAD
- Zone Rouge PPRI

Légende informative :

- Emplacement réservé
- Espace vert paysager à protéger au titre du L. 123-1-5-7 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
- Périmètre C1 de danger très grave pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz
- Périmètre C3 de danger significatif pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz
- Zone Bleue PPRI



- Zone 1AUE : secteur à vocation résidentielle permettant la réalisation d'habitat intermédiaire
- Zone 1AUF : secteur à vocation résidentielle
- Zone 1AUFp : sous secteur à vocation résidentielle faisant l'objet d'une orientation d'aménagement
- Zone 1AUFpm : sous secteur à vocation résidentielle faisant l'objet d'une orientation d'aménagement sur le coteau des Grottes à Montzey
- Zone 1AUX : futurs secteurs d'activités
- Zone 2AUX : réserves d'urbanisations futures à vocation économique
- Zone A : zone à vocation agricole
- Zone Ah : secteur correspondant aux habitations isolées
- Zone Ap : zone à vocation agricole située dans un périmètre Natura 2000
- Zone An : zone à vocation agricole située dans un périmètre de ZPPAUP
- Zone N : zone à vocation naturelle
- Zone Ne : secteur correspondant aux équipements collectifs ou de service public
- Zone Nec : secteur correspondant aux équipements collectifs ou de service public dans le domaine cynélogique
- Zone Nn : secteur correspondant aux habitations isolées
- Zone Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et verges enclavées dans le tissu urbain
- Zone UA : ville ancienne
- Zone UAa : hypercentre urbain visuel
- Zone UB : centre de l'agglomération visuel
- Zone UD : tissu mixte d'habitat collectif et d'habitat individuel
- Zone UDa : tissu mixte d'habitat collectif et d'habitat individuel correspondant à une partie de la zone des Haberges
- Zone UE : centre anciens des villages ruraux et de certains faubourgs
- Zone UF : tissu d'habitat individuel
- Zone UR : secteurs de renouvellement urbain
- Zone UX : secteurs d'activités industrielles et artisanales
- Zone UXA : secteurs d'activités à vocation mixte
- Zone UXd : secteurs représentant les ZAC de l'agglomération visuel
- Zone UXh : secteur pour la ZAC des Haberges
- Zone UXt : secteur pour la ZAC Technologia
- Périmètre de réciprocity